

REGLEMENT CHALLENGE « CLERMONTKIDS »

Article 1er :

Le challenge «CLERMONTKIDS» est réservé aux catégories éveils athlétisme et poussins (2007 à 2011) de l'Athlétic Club Clermontois.

Article 2 :

Le challenge débutera le mercredi 13 septembre 2017 et se terminera le mercredi 20 juin 2018, pour une remise des récompenses le mercredi 27 juin (dates susceptibles d'être modifiées)

Article 3 :

Les attributions sont déterminées en fonction d'un nombre de points acquis et calculé selon l'assiduité de l'athlète aux entraînements des mercredis et des compétitions ouvertes à l'ensemble des athlètes des catégories concernées.

Article 4 :

Le calcul des points est effectué de la façon suivante :

- ✓ 1 point pour tout entraînement effectué.
- ✓ 2 points pour chaque présence aux compétitions, inscrites au calendrier du Club.
- ✓ 3 points pour chaque présence aux compétitions organisées par l'ACC
- ✓ 3 points pour la participation à l'Assemblée Générale organisée par le Club

Article 5 :

Un tableau récapitulatif sera régulièrement affiché au local de l'Association du Club et pourra être consulté par tout athlète, permettant ainsi de prendre connaissance de l'évolution de chacun.